

À

Le

Parlement Européen
Allée du printemps
F-67000 Strasbourg

Objet : Aide au projet de radioprotection des enfants du Bélarus, contaminés à la suite de l'explosion de Tchernobyl.

Madame la Députée européenne
Monsieur le Député européen

Le 26 avril 1986, une grande partie du territoire du Bélarus, située près de la frontière ukrainienne a été contaminée. Sur ces territoires, vivent aujourd'hui des populations - dont 500.000 enfants - qui se nourrissent des produits locaux : lait, fruits, champignons. Dans les années 90, le Professeur Bandajevski, Recteur de l'Institut de médecine de Gomel, avait établi un lien entre les problèmes cardiaques que l'on constatait chez les enfants et le taux de Césium 137 incorporé dans leur organisme. Il fut mis en prison, pendant cinq ans, à Minsk.

De son côté, en 1990, le professeur Vassili Nesterenko, physicien nucléaire du plus haut niveau et directeur de l'institut de l'énergie nucléaire du Bélarus, a créé, avec l'aide d'A. Sakharov et de Karpov, **l'Institut Indépendant « Belrad »** pour la radioprotection des enfants, les plus vulnérables à la contamination radioactive. L'Institut mesure directement, avec un spectromètre pour rayonnements humains (SRH) la radioactivité du Césium 137, incorporé par chaque individu ; ces mesures ont révélé des contaminations huit fois plus élevées que celles publiées par le ministère de la santé du Bélarus, qui a tenté sans succès de le faire taire. En 1996, pour améliorer la santé des enfants, il adopte l'additif alimentaire à base de pectine de pomme, recommandé par le ministère ukrainien de la santé. Une cure de 3 semaines fait baisser le taux de Césium 137 incorporé de manière conséquente.

En août 2008, après 20 années d'un combat épuisant, marqué par d'incessantes tracasseries administratives, Vassili Nesterenko décède. La direction de l'Institut Belrad est reprise par son fils, Alexeï. L'institut se débat pour survivre dans de grandes difficultés économiques. Il est financé presque entièrement par une ONG franco-biélorusse : **Enfants de Tchernobyl-Bélarus** .<http://enfantsdetchernobylbelarus.doubleclac.asso.fr>

En réponse à l'appel d'offre européen financé par Europe Aid inspiré par un nouveau programme de l'ONU, l'Institut Belrad a présenté, en avril 2009, un projet de radioprotection incluant les cures de pectine pour les enfants contaminés. Le financement demandé sur 18 mois s'élevait à 60 000 euros. La délégation de l'Union Européenne à Kiev, en charge de l'instruction de ces dossiers, vient d'adresser à l'Institut une insultante fin de non recevoir : « **La thématique de votre projet n'est pas d'actualité** ».

Pour comprendre ce refus, il faut savoir que les quatre agences de l'ONU (AIEA, OMS, PNUD, UNICEF) sous l'égide de l'AIEA¹, ont déclaré le 24 avril 2009 que les territoires affectés par l'accident de 1986 ne sont plus dangereux pour les populations...

Or, trois nouvelles récentes - pour ne s'en tenir qu'à celles-ci - en provenance des pays les plus touchés par l'accident viennent s'inscrire en faux de cette affirmation.

¹ Cf. L'accord du 28 mai 1959 entre l'OMS et l'AIEA par lequel ces deux organismes de l'ONU s'engagent à ne pas prendre de position publique qui puisse nuire l'une à l'autre.

D'UKRAINE : En partenariat avec le Centre de Médecine Radioactive de l'Académie des Sciences d'Ukraine, une ONG alsacienne qui s'occupe des enfants ukrainiens (*Les Enfants de Tchernobyl*) a réalisé, en 2008, une étude qui reprenait le protocole de l'Institut Belrad de Nesterenko. Des centaines d'enfants, habitant des villages contaminés du nord de l'Ukraine, ont fait l'objet d'une mesure de la contamination radioactive en césium 137 incorporé dans leur organisme, avant et après leur séjour dans l'Est de la France, mais également avant et après des cures de Vitapect, un composé de pectine, fabriqué et fourni par l'Institut Belrad de Minsk.

Dans sa dernière édition, la très officielle « *Revue de l'Académie des Sciences médicales du Ministère de la santé publique d'Ukraine* » a consacré un article de 9 pages aux résultats obtenus dans cette expérience, menée à l'initiative d'associations françaises. On retiendra de cette publication scientifique 4 informations majeures :

1) Les organismes des enfants qui n'étaient pas nés au moment de l'explosion du réacteur nucléaire contiennent du césium 137.

2) Les enfants sont contaminés par le biais de la chaîne alimentaire.

3) Un séjour de 3 semaines en France permet de réduire de 30% en moyenne la contamination interne en césium 137 et ne plus subir la contamination externe. Ces résultats sont remarquables et prouvent l'intérêt de ces projets.

4) Une cure de pectine de 3 semaines dans leur école permet de réduire de 30% la contamination interne en césium 137.

DE RUSSIE :(Novozybkov) Le journal *Le Monde* a publié, dans son journal du 20-21 septembre 2009, un article intitulé : "*Les enfants de Tchernobyl placés sous surveillance cardiovasculaire*". Un programme franco-russe réalisé sur 18.000 enfants va recenser les possibles pathologies cardiaques engendrées par la catastrophe nucléaire. Le responsable de ce programme EPICE à l'IRSN² affirme : « *au-dessus de 10 beq/kg, on considère que c'est significatif* », reprenant sans le nommer l'une des thèses de Bandajevsky .

DU BELARUS : La Pravda dei Komsomol de la Région de Smolensk (23/ 09/09) titre : "150 kilos de champignons ramassés dans les forêts de la région de Gomel sont dangereux pour la santé."

... Selon les données du service vétérinaire de la ville, la teneur des dons de la nature en éléments radioactifs dépasse deux fois les normes d'admissibilité. Les agents du service vétérinaire ont retiré les champignons dangereux de la vente. Conformément au règlement ces chanterelles ne doivent pas être simplement jetés dans la décharge mais enterrés dans un polygone d'enfouissement, comme déchets dangereux. - Oléssia TOMACHOVA".

Au titre de votre mandat de député européen je vous demande de vous pencher sur ce dossier et d'intervenir auprès de la délégation de l'Union Européenne à Kiev qui décide de l'usage des fonds, de la faire revenir sur sa décision, en insistant sur le bien-fondé de cette aide à apporter à l'Institut Belrad, dont le travail pionnier de radioprotection des enfants mériterait être récompensé bien plutôt qu'éconduit. Je vous demande également d'utiliser votre réseau politique dans votre Région pour obtenir une aide financière aux « *Enfants de Tchernobyl-Belarus* »³ qui permette à l'Institut Belrad de poursuivre son œuvre humanitaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Député, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

² IRSN : Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (France)

³ Association Enfants de Tchernobyl Bélarus 20 rue Principale 68480 Biederthal
Compte bancaire : 00029876060, Crédit Mutuel, F-68220 Hegenheim,
IBAN: FR76 1027 8030 5300 0298 7606 068, BIC: CMCIFR2A